

UN1TÉ



STATUT DÉROGATOIRE PTS

NON, TOUT N'EST PAS PERDU !

Face aux messages alarmants que font circuler nos concurrents selon lesquels le statut dérogatoire des PTS serait définitivement "rejeté",

**NE CÉDONS PAS À LA RÉSIGNATION.
NE BAISSONS PAS LES BRAS !**

La réalité est plus nuancée :

OUI, certaines rédactions ont été retoquées
OUI, les contraintes budgétaires freinent le projet
mais **NON**, le dossier n'est pas clos, ni classé !



Notre objectif reste intact :

OBTENIR UN VÉRITABLE STATUT PTS, qui reconnaisse :

- ➔ Nos compétences techniques,
- ➔ Nos responsabilités,
- ➔ Nos contraintes,
- ➔ Notre disponibilité,
- ➔ Notre rôle indispensable au sein de la chaîne judiciaire.

Il nous faudra être stratégique mais aussi réaliste. Sans renoncer à l'essentiel !

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
LA COORDONNÉE DES ÉQUIPES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES DE LA POLICE NATIONALE

09/04/2026